

TE38

BUREAU du 12 janvier 2026

DÉCISION N° 2026-005

Objet : ISERENOV - Programmation 2026

Assistaient à la séance : Monsieur le Président, Bertrand LACHAT et Madame et Messieurs Jean-Marc LANFREY, Frédérique FERRARIS et Bernard JARLAUD, Vice-présidents thématiques, et Madame et Messieurs, Marylin ARNDT, Raymond CARCEL, Patrick COLLIN, Denis DELAGE, Maurice DELPHIN, Bernard GUILLARME, François GUILLIER, Bernard JULLIEN, Patrick KAITANDJIAN, Guido MARTOIA, Alain MEUNIER, Daniel PAILLOT, Gilbert POMMET, Jacques RABIET, Michel SALVI, Michel TOSCAN, Daniel TRICOIRE et Philippe ZUCCARELLO, membres du Bureau.

Vu, la délibération n°2022-042 du Comité Syndical du 21 mars 2022 mettant en place le dispositif de financement des travaux de rénovation énergétique, instaurant les modalités d'éligibilités des projets, de calcul de la subvention attribuée ; et déléguant au Bureau le soin d'attribuer les demandes de subventions ;

Vu la délibération n°2023-072 du Comité Syndical du 12 juin 2023 approuvant les nouvelles conditions d'éligibilité relatives aux postes de travaux et aux bénéficiaires pour tous projets instruits à partir du 01 juin 2023 ;

Vu la délibération n°2024-134 du Comité Syndical du 16 décembre 2024 concernant l'évolution du dispositif Isèrenov' ;

Vu les demandes formulées par les collectivités ;

Il est rappelé que par délibération du 21 mars 2022, le Comité Syndical a décidé de mettre en place un dispositif de financement à la rénovation énergétique des bâtiments publics - Prime CEE appelé « ISERENOV ».

Dans ce cadre, le Comité Syndical a délégué au Bureau le soin d'attribuer les demandes de subventions.

Les demandes de subventions ci-jointes annexées représentent un montant de **120 392,32 €**, pour un montant de travaux HT de **546 547,27 €**, ce qui porte la consommation des crédits sur l'exercice budgétaire 2026 à **120 392,32 €** euros.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité :

DÉCIDENT

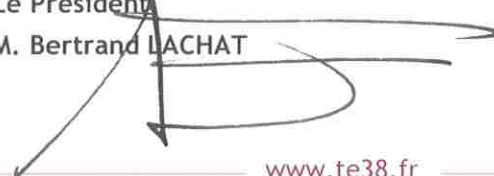
- D'attribuer les aides financières pour l'année 2026 selon la programmation annexée :
 - **120 392,32 €** sur le programme « ISERENOV »



Fait et délibéré en séance

Le Président

M. Bertrand LACHAT



www.te38.fr

Monsieur le Président certifie le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans le délai de 2 mois à compter de sa publication, devant le Tribunal administratif de Grenoble sis 2 place de Verdun à GRENoble (38000)

Collectivité	Territoire	Date délab	N° Affaire	OPERATIONS	Montant Travaux HT	Montant TOTAL Aide Fin	Date d'attribution du bureau
AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS	6	10/04/2025	25-001+002-225	ISERENOV - Centre nordique - Isolation murs + changement de menuiseries	311 260,50 €	32 000,00 €	12/01/2026
BRANGUES	1	17/07/2024	24-005-055	ISERENOV - Rénovation Appartement logement T4 - Isolation du plancher bas	5 390,10 €	2 695,05 €	12/01/2026
MARCILLOLES	4	06/06/2025	25-001+002+003-218	ISERENOV - Mairie - Menuiseries + Isolation murs + Isolation toiture	81 286,61 €	20 761,31 €	12/01/2026
MURINAIS	6	23/05/2025	25-003-272	ISERENOV - Auberge- logement - isolation des combles	6 850,00 €	3 425,00 €	12/01/2026
PENOL	3	23/10/2025	25-001+002-300	ISERENOV - Rénovation logements communaux "bâtiment la Chapotière" - Isolation murs + changement de menuiseries	64 720,24 €	24 944,05 €	12/01/2026
ST MARTIN DE LA CLUZE	7	09/04/2025	25-001+002+003-115	ISERENOV - Rénovation logements de l'ancienne gare - changement de menuiseries + pompe à chaleur	35 604,82 €	17 802,41 €	12/01/2026
ST MURY MONTEYMOND	9	24/03/2025	25-001+002+003-430	ISERENOV - Rénovation logement Poste - pompe à chaleur	41 435,00 €	18 764,50 €	12/01/2026
TOTAL DES AIDES FINANCIERES - PROGRAMMATION ISERENOV 2026-Bureau du 12/01/2026					546 547,27 €	120 392,32 €	
TOTAL 2026					546 547,27 €	120 392,32 €	